COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 28.03.2022

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen du postulat
Mme Anna Krenger : Harcèlement de rue à Montreux

Présidente : Géraldine Torchio (Les Verts)

Membres : Marie-Solène Adamou Moussa (SOC)
Jonathan Al Jundi (SOC) remplacé par Mario Gori
Claudine Borloz (UDC)
Soraia Dias (ML)
Laurent Gilliard (PLR)
Kelvin Kappeler (PLR)
Anna Krenger (DA)
Philippe Morier-Genoud (SOC)
Pascal Rossier (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le mercredi 9 mars dans la salle VIP du centre omnisports du Pierrier. Madame la Municipale Jacqueline Pellet et Monsieur le Municipal Jean-Baptiste Piemontesi représentaient la Municipalité. Monsieur Simon Smith, chef de service ASFJ et l'adjudant Monnet complétaient la délégation. Nous les remercions pour leur disponibilité et la qualité des renseignements complémentaires fournis.

Après avoir été remise en jeu, la présidence est confirmée à la soussignée.

Madame la postulante a déposé cet objet car elle constate que les mesures prises dans d'autres villes pour lutter contre le harcèlement n'existent pas à Montreux. Le harcèlement de rue est courant et touche tout type de personne. Cependant, il est rare que la victime désire déposer une plainte ou une main courante (peur des proportions que cela pourrait prendre ou que la démarche ne serve à rien, etc.). Cependant, ces petites agressions participent activement au sentiment d'insécurité vécu dans une ville et ont des conséquences sur la qualité de vie des habitantes et habitants. Elle insiste sur la pluralité des outils proposés par une plateforme du type « Harcèl.Vevey » (https://www.signalements-riviera.ch/harcelement/):

- un lieu où l'on peut déposer son témoignage lorsque l'on est victime ou témoin. C'est un espace de parole qui permet d'être entendu et même recontacté si on en éprouve le besoin ;
- c'est aussi un lien avec un travailleur ou une travailleuse sociale qui est disponible à la demande du ou de la plaignante ;
- c'est un outil statistique qui permet de recenser les lieux et les heures où l'on se sent le moins en sécurité.

La ville de Lausanne a développé une plateforme semblable depuis plusieurs années et rapporte, pour 2021, un bilan de 394 cas reportés et 33 entretiens.

Harcèl.Vevey a été mis au point en partenariat avec CartoRiviera (Cartoriviera - Cartes interactives de la Riviera vaudoise) qui est déjà utilisé à Montreux dans d'autres buts. Ce projet a débuté le 13 décembre 2021 et il est trop tôt pour se prononcer sur son impact à Vevey.

Sur le fond, la Municipalité ne s'oppose pas à la prise en considération de ce postulat mais elle pense que le problème ne doit être uniquement pris en charge par Vevey et/ou Montreux. Elle propose, en 1er lieu, de rechercher les synergies.

La Municipalité rappelle également que la commission prévention Riviera possède un budget annuel d'environ CHF 100'000.- pour tout type de projet en lien avec la prévention.

Actuellement, Harcèl.Vevey est un projet pilote, à la charge de Vevey seule. Mais, s'il était soutenu par l'ensemble des communes de la Riviera, la commission pourrait prendre en charge jusqu'à 50% des frais occasionnés et alléger les coûts pour les communes. Il semble également que les problématiques liées à la sécurité diffèrent entre Vevey et Montreux. Notre commune compte moins de cas d'agressions, ceci en raison de sa typologie. Le caractère villageois de Montreux rendrait quasi impossible tout anonymat ce qui serait dissuasif. Ainsi, les cas d'incivilités ont principalement lieu durant le Montreux Jazz et sont plutôt commis par des personnes extérieures à notre commune. On dénombre 6 sollicitations de la police à Vevey et 2 à Montreux depuis l'été dernier.

De plus, Vevey possède une équipe de travailleurs sociaux alors qu'un seul travaille à Montreux. Ce dernier est en permanence sur le terrain et débordé. Actuellement, la Commune n'aurait personne ne serait-ce pour répondre au téléphone si une victime demandait à être recontactée après un cas d'harcèlement de rue. Une coopération entre toutes les communes de la Riviera permettrait une approche globale des incivilités et limiterait considérablement les coûts.

La Municipalité ajoute que l'ARS a aménagé ses locaux de Clarens dans le but de les rendre plus adaptés à l'accueil des victimes. De plus, si quelqu'un désirait se rendre à l'ASR pour témoigner d'un harcèlement de rue, cela est tout à fait possible (même si ce n'est pas courant). Les policiers et policières sont formés pour accueillir les victimes de harcèlement. Toutefois, le postulat déposé propose d'offrir à chacun la possibilité de témoigner de faits de harcèlement ressentis éventuellement comme légers via un autre canal. Une telle démarche est moins dissuasive qu'un passage dans les bureaux de l'ARS.

Les commissaires se demandent comment Vevey a communiqué sur la création de Harcèl.Vevey car la plupart d'entre eux n'en ont pas entendu parler avant ce postulat. Une campagne d'information est en cours, de plus, cette plateforme existe depuis moins de 4 mois et il faudra encore un certain temps pour que toutes et tous connaissent son existence et osent l'utiliser. Une commissaire se demande si les pages Facebook de l'ASR ou de la Commune ne seraient pas déjà des lieux pour témoigner du harcèlement de rue. Ces canaux sont peu recommandés car ils ne sont pas anonymes et peuvent engendrer de graves conséquences aussi bien pour les victimes que pour les personnes accusées. Ils restent cependant très efficaces pour informer la population.

Il n'y a pas de traitement des données statistiques à l'ASR actuellement car il n'y a pas d'observatoire de la sécurité. On est encore dans une politique de réaction (et non pas d'anticipation). Une réflexion est en cours pour la création d'un observatoire. L'ensemble des commissaires reconnaît l'existence du harcèlement de rue et souhaitent qu'il soit traité. Ils entendent les arguments de la Municipalité qui plaide pour un outil régional mais aimeraient que la création de ces synergies ne ralentissent pas la mise en route d'un projet concret à Montreux. Il est dommage qu'il ne soit pas possible pour le moment de signaler un harcèlement si l'on cite une rue qui ne se situe pas à Vevey. Un commissaire ajoute qu'il regrette que seuls les noms rues apparaissent et que la plateforme devrait ajouter les noms des manifestations.

Conclusion

Au terme des discussions et au vu des moyens existants, c’est à l’unanimité que la commission vous propose d'accepter la prise en considération de ce postulat.

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

La présidente-rapporteuse
Géraldine Torchio (Les Verts)